

Je soussigné(e) M, Mme, \_\_\_\_\_  
propriétaire du bateau \_\_\_\_\_  
autorise la société \_\_\_\_\_

à effectuer la prestation suivante :

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Zone de carénage          | <input type="checkbox"/> Rampe de mise à l'eau |
| <input type="checkbox"/> Calage sur remorque       | <input type="checkbox"/> Rampe de sortie d'eau |
| <input type="checkbox"/> Enlèvement de la remorque | <input type="checkbox"/> Départ par la mer     |
|  | <input type="checkbox"/> Retour par la mer     |

Date de l'intervention : \_\_\_\_\_

Période d'intervention : Du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

**Accès au parc uniquement du lundi au vendredi pendant les horaires d'ouvertures du bureau du port avec les EPI obligatoires. Portland décline toute responsabilité en cas d'accident de toutes natures que ce soient. Merci de respecter le règlement intérieur de Portland :**

1. Soyez vigilant, vous êtes sur un chantier dangereux : circulation d'engins, manutentions constantes et divers objets saillants.
2. Il est strictement interdit de monter à bord d'un autre bateau ou engin présent sur le chantier.
3. Interdiction de disquer, de peindre ou de rejeter des déchets polluants.
4. Aucun branchement électrique en dehors des heures de présence.
5. Laisser votre lieu de travail propre et utiliser les poubelles adaptées mises à votre disposition.
6. La circulation est limitée à 5km/h.
7. Pour des raisons environnementales qui nous concernent tous, merci de limiter la consommation d'eau.

**Début de prestation : se présenter au bureau du port avant tout accès au parc.**

**Fin de la prestation : à signaler au bureau du port ou aux conducteurs.**

**IMPORTANT :**

Le professionnel externe intervenant sur le bateau doit être en règle avec PORTLAND, c'est-à-dire qu'il doit avoir fourni (au plus tard le jour de l'intervention ou préalablement envoyée à [placedeport@portland-bateau.com](mailto:placedeport@portland-bateau.com)) :

- une attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle,
- une carte professionnelle (RCS) justifiant son intervention mécanique ou tout autre corps de métier

habilité à intervenir sur le bateau de l'abonné au port à sec.

En l'absence de présentation de ces documents, PORTLAND refusera l'accès à la zone.

J'ai pris connaissance du règlement intérieur de sécurité du parc et des consignes de la zone de carénage et je m'engage à les respecter sans réserve. Même en cas de réalisation des travaux par une entreprise extérieure, je reste seul responsable de la réglementation en vigueur au niveau des règles de sécurité du droit du travail et de la protection de l'environnement et éventuellement des dommages occasionnés sur les autres bateaux stationnés à proximité.

Je prends note que la facture de la prestation sera établie directement au professionnel.

Ce document sera enregistré dans votre dossier, pour toute modification : envoyer un mail à [placedeport@portland-bateau.com](mailto:placedeport@portland-bateau.com).

Fait à ..... Le .....

**Signature du client :**

**Signature du professionnel :**